

1° On ne peut enseigner : que les prophéties qui se lisent dans le livre d'Isaïe et dans le reste de l'Ecriture sainte ne sont pas de véritables prophéties ; qu'elles sont de simples récits composés après l'événement ; qu'elles s'expliquent simplement par une heureuse et sagace conjecture.

2° L'opinion suivant laquelle Isaïe et les autres prophètes n'auraient annoncé que des événements tout prochains est inconciliable avec les prophéties messianiques et eschatologiques que ces prophètes ont sûrement formulées et avec l'enseignement commun des Pères.

3° On ne peut admettre que les prophètes, même quand ils annonçaient des événements futurs, aient toujours eu en vue de s'adresser à leurs contemporains, en sorte qu'ils aient toujours dû être compris par eux ; ni, conséquemment, que la seconde partie du livre d'Isaïe (chap. XL-LXVI), où le prophète s'adresse non pas à ses contemporains, mais aux Juifs captifs à Babylone, ne puisse pas être l'œuvre d'Isaïe, mais d'un prophète inconnu contemporain de la captivité.

4° et 5° Il n'y a aucune raison philologique ni aucun ensemble de documents qui démontrent que le Livre d'Isaïe doive être attribué à deux ou plusieurs auteurs.

Le Pape

« Nous avons au-dessus des fidèles, au-dessus des évêques, un Pape admirable. Quand je l'ai vu, j'ai été frappé de l'expression de ses yeux ; je me suis dit : Voilà le pilote des tempêtes. Il a le regard clair de ceux qui lèvent souvent les yeux. Et puis, aucune peur des hommes, aucune timidité devant leurs menaces ou leurs habiletés, qui deviennent tout de suite des maladresses. Il ne ressemble pas à Léon XIII, mais comme il le continue logiquement ! Il en est la conclusion. Le premier a fait toutes les concessions possibles et dignes, et il a prouvé la patience et la bonté de l'Eglise. Le second, comme la mesure était pleine, et Léon XIII l'avait déjà senti, a prononcé le *non possumus*. Il prouve et il prouvera la force de l'Eglise. Il la mène à une victoire certaine. »

(R. Bazin, discours prononcé au récent congrès de l'A. C. J. F. à Angers.)